

Membres du Conseil d'administration

Me Claude Dauphin
Président
Conseiller Ville de Montréal
Président - arrondissement Lachine

Monsieur Marvin Rotrand
Vice-président
Conseiller Ville de Montréal
Arrondissement Côte-des-Neiges/
Notre-Dame-de-Grâce

Monsieur Jacques Cardinal
Membre
Conseiller Ville de Montréal
Président - arrondissement l'Île Bizard
Ste-Geneviève - Ste-Anne-de-Bellevue

Monsieur John W. Meaney
Membre
Conseiller Ville de Montréal
Président - arrondissement Kirkland

Monsieur René Dussault
Membre
Conseiller Ville de Montréal
Arrondissement St-Laurent

Madame Yvette Bissonnet
Membre
Conseillère Ville de Montréal
Arrondissement St-Léonard

Monsieur Dominic Perri
Membre
Conseiller Ville de Montréal
Arrondissement St-Léonard

Madame Brenda Paris
Membre
Représentant les usagers
du transport en commun

Madame Marie Turcotte
Membre
Représentant les usagers
des services adaptés aux besoins
des personnes handicapées

Membres du Comité de vérification

Monsieur René Dussault
Président
Conseiller Ville de Montréal
Arrondissement St-Laurent

Monsieur John W. Meaney
Vice-président
Conseiller Ville de Montréal
Président - arrondissement Kirkland

Monsieur Jacques Fortin
Directeur général

Monsieur Michel Bélanger, FCA
Membre externe
Conseiller en gestion financière

Monsieur Robert Desforges, CA, Adm. A
Membre externe
Desforges, Germain, Gendron, CA

Table des matières

FAITS SAILLANTS	4
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	5
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES	6
ÉTATS FINANCIERS	
État des activités financières	8
État des activités d'investissement	9
Bilan	10
État des fonds réservés	11
État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme	12
État de l'évolution de la situation financière	13
Notes complémentaires	15
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Revenus par nature	27
Dépenses par nature	28
Dépenses par fonctions	29
État des activités financières redressé	31
Analyse des projets en cours	32
Dette à long terme	34
Endettement total net à long terme	37
Échéance de la dette à long terme	38
Montants à pourvoir dans le futur	39
RATIOS FINANCIERS	
Revenus autonomes	42
Couverture des intérêts	43
Fonds de roulement	44
Liquidité	45
Endettement à long terme	46
REMERCIEMENTS	47

Faits saillants

Des résultats éloquentes

En vertu de la Loi 24 sur les sociétés de transport en commun adoptée le 21 juin 2001 par l'Assemblée Nationale du Québec, la STCUM est devenue officiellement la Société de transport de Montréal le 1er janvier 2002. Ce changement de nom, devenu nécessaire pour refléter la nouvelle réalité montréalaise, ne modifie en rien notre mission qui est de favoriser et d'organiser les déplacements collectifs des personnes voyageant sur notre territoire.

Il nous fait donc plaisir de vous présenter le premier rapport financier de la Société. Ce rapport a été conçu afin de rendre compte le plus adéquatement possible de la performance de notre entreprise. Il inclut nos états financiers au 31 décembre 2001 et regroupe une foule d'informations complémentaires qui, nous l'espérons, sauront combler les attentes de nos partenaires et clients.

Nous avons terminé l'exercice financier avec un excédent des revenus sur les dépenses de 15,9 millions \$, soit 0,1 million \$ de plus que celui escompté pour équilibrer notre budget 2002. Cet excédent provient principalement des revenus-voyageurs qui montrent un écart budgétaire favorable de plus de 14 millions \$, témoignant d'une hausse de l'achalandage de 3%.

Ces résultats sont d'autant plus positifs qu'ils ont été atteints malgré le fait que l'Agence métropolitaine de transport n'a pas pu verser les pleins montants des contributions qu'elle devait nous payer pour les déplacements métropolitains réalisés sur notre territoire, ce qui représente un manque à gagner de 3,5 millions \$. Ces résultats témoignent par ailleurs, des efforts consentis par les municipalités de la Communauté urbaine de Montréal pour favoriser le transport en commun, puisqu'elles ont accepté d'augmenter leur contribution à 236,6 millions \$ en 2001, une augmentation de 5 millions \$ par rapport à 2000.

Parmi les faits saillants de 2001, il faut souligner les efforts considérables qui ont été déployés afin de trouver des solutions aux problèmes de non-disponibilité des autobus. Un dépassement budgétaire de 5,6 millions \$ a ainsi été approuvé par le conseil d'administration. Il a permis de mettre en place des moyens pour minimiser les impacts sur le service à la clientèle et s'assurer que l'entreprise ne se retrouve plus dans une situation aussi vulnérable dans le futur. Il faut admettre cependant que ce dépassement budgétaire a été compensé en grande partie par un écart budgétaire favorable au niveau des dépenses imprévues (5 millions \$) et par le report de certaines émissions d'obligations allégeant ainsi le service de la dette de la Société.



JACQUES FORTIN
Directeur général



FRANCINE GAUTHIER, CA
Trésorière et directrice
Gestion des ressources financières et contrôle

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

En vertu de l'article 306.41 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal, le rapport financier de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001 a été préparé par la trésorière de la Société et directrice du Service de la gestion des ressources financières et contrôle et a été déposé au conseil d'administration de la Société le 3 avril 2002.

Les états financiers, présentés dans ce rapport, ont été dressés en tenant compte de la Loi constitutive de la Société et ce, conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le Manuel de présentation de l'information financière municipale au Québec, publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers.

Les états financiers contiennent certains montants fondés sur l'utilisation du jugement professionnel, d'estimations et dont la présentation découle d'une appréciation de leur importance relative. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants. L'information complémentaire présentée dans le rapport financier est concordante avec l'information contenue dans les états financiers.

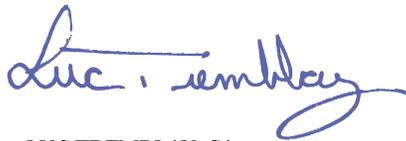
La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs de qualité. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, que les politiques de l'entreprise sont suivies, que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées et que l'actif de la Société est bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur externe de la Société dont les services ont été retenus par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification.



FRANCINE GAUTHIER, CA
Trésorière et directrice
Gestion des ressources financières
et contrôle



LUC TREMBLAY, CA
Chef de division, par intérim
Gestion financière

Rapport des vérificateurs externes

Aux membres du conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal au 31 décembre 2001 ainsi que les états des activités financières, des activités d'investissement, des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2001, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.



Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal
Le 12 mars 2002

États financiers

Au 31 décembre 2001

État des activités financières

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
REVENUS			
Voyageurs (note 3)	304 568	318 265	296 956
Contribution des municipalités du territoire de la CUM	236 600	236 600	231 600
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	68 496	63 938	64 583
Contributions de l'Agence métropolitaine de transport (note 5)	64 737	61 716	66 233
Contribution de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (note 6)	1 803	1 844	1 803
Autres revenus	14 830	16 312	16 836
	<u>691 034</u>	<u>698 675</u>	<u>678 011</u>
Revenus relatifs aux activités d'investissement	—	3 595	4 131
Revenus de placements du fonds d'amortissement	—	5 628	5 037
	<u>691 034</u>	<u>707 898</u>	<u>687 179</u>
DÉPENSES			
Service autobus et métro	550 909	554 542	530 402
Service de transport adapté	25 535	26 243	24 987
Service de la dette et frais de financement (note 7)	37 781	33 814	38 077
Dépenses imprévues	6 096	1 024	395
Maintien des actifs	12 000	11 681	11 271
	<u>632 321</u>	<u>627 304</u>	<u>605 132</u>
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Remboursement de la dette à long terme (note 8)	24 995	57 828	61 697
Transfert à l'état des activités d'investissement (note 9)	3 828	6 100	9 745
	<u>28 823</u>	<u>63 928</u>	<u>71 442</u>
	<u>661 144</u>	<u>691 232</u>	<u>676 574</u>
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
AVANT ACTIVITÉS ACCESSOIRES	29 890	16 666	10 605
Activités accessoires (note 10)	—	531	5
	<u>29 890</u>	<u>17 197</u>	<u>10 610</u>
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS			
AFFECTATIONS			
Surplus accumulé de l'année précédente affecté à l'exercice en cours	8 000	9 134	6 487
Fonds réservés			
Virement aux fonds d'amortissement et de roulement	(37 890)	(47 935)	(43 694)
Virement du fonds d'amortissement	—	37 566	35 731
	<u>(37 890)</u>	<u>(10 369)</u>	<u>(7 963)</u>
EXCÉDENT	<u>—</u>	<u>15 962</u>	<u>9 134</u>

État des activités d'investissement

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(en milliers de dollars)

	2001	2000
SOURCES DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme émis	60 000	21 338
Transfert des activités financières (note 9)		
Revenus généraux	2 505	5 614
Revenus spécifiques	3 595	4 131
Fonds réservés	1 400	2 600
	<u>67 500</u>	<u>33 683</u>
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Immeubles	3 260	968
Réseau initial et les prolongements du métro	2 204	53
Améliorations aux infrastructures du métro	8 468	12 322
Infrastructures locales	—	926
Matériel roulant - autobus	24 500	15 593
Matériel roulant - minibus	—	836
Matériel roulant - autres	1 796	2 766
Équipement de bureau et logiciels	5 026	3 699
Machinerie, outillage et équipement	717	4 098
Immobilisations en cours	4 233	2 264
	<u>50 204</u>	<u>43 525</u>
Financement réalisé (à réaliser) de l'exercice	<u>17 296</u>	<u>(9 842)</u>

Bilan

au 31 décembre 2001

(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	9 787	8 599
Acceptations bancaires, au coût	—	1 995
Certificats de dépôt, au coût, échéant en janvier 2002	9 839	7 797
Placements affectés (note 11)	—	29 593
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 12)	13 498	11 409
Contributions de l'Agence métropolitaine de transport à recevoir	21 732	13 465
Contribution de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal à recevoir	1 844	901
Autres débiteurs (note 13)	34 986	36 491
Financement à recevoir (note 18)	660	—
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	13 111	14 609
Tranche exigible des créances à long terme (note 16)	<u>17 085</u>	<u>22 385</u>
	122 542	147 244
Immobilisations (note 14)	895 955	912 170
Frais reportés (note 15)	10 194	3 286
Placements affectés (note 11)	91 392	52 830
Créances à long terme (note 16)	<u>204 393</u>	<u>210 257</u>
	<u>1 324 476</u>	<u>1 325 787</u>
PASSIF ET AVOIR		
Passif à court terme		
Emprunts temporaires	51 320	65 021
Créditeurs et frais courus (note 17)	91 461	87 089
Excédent reporté à l'exercice suivant	15 962	9 134
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 18)	<u>29 959</u>	<u>57 828</u>
	188 702	219 072
Dette à long terme (note 18)	448 443	417 742
Subventions reportées	<u>210 730</u>	<u>223 446</u>
	<u>847 875</u>	<u>860 260</u>
Avoir		
Montants à pourvoir dans le futur (note 19)	(25 955)	(28 259)
Fonds réservés	74 255	47 990
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	<u>428 301</u>	<u>445 796</u>
	<u>476 601</u>	<u>465 527</u>
	<u>1 324 476</u>	<u>1 325 787</u>

État des fonds réservés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(en milliers de dollars)

2001

	Solde au début	Virement des activités financières	Virement aux activités financières	Virement aux activités d'investissement	Solde à la fin
Fonds d'amortissement	82 423	46 535	(37 566)	—	91 392
Fonds de roulement	—	1 400	—	(1 400)	—
Financement des projets en cours	(34 664)	—	—	17 215	(17 449)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	231	—	—	⁽¹⁾ 81	312
	<u>47 990</u>	<u>47 935</u>	<u>(37 566)</u>	<u>15 896</u>	<u>74 255</u>
(1) Soldes disponibles suite à la fermeture de règlements d'emprunt				632	
Utilisation de soldes disponibles pour fins de financement				(551)	
				<u>81</u>	

2000

	Solde au début	Virement des activités financières	Virement aux activités financières	Virement aux activités d'investissement	Solde à la fin
Fonds d'amortissement	75 560	42 594	(35 731)	—	82 423
Fonds de roulement	1 500	1 100	—	(2 600)	—
Financement des projets en cours	(24 814)	—	—	(9 850)	(34 664)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	223	—	—	8	231
	<u>52 469</u>	<u>43 694</u>	<u>(35 731)</u>	<u>(12 442)</u>	<u>47 990</u>

État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	445 796	420 882
Redressement d'immobilisations (note 14)	—	24 001
Ajouter		
Acquisitions d'immobilisations	50 204	43 525
Remboursement de la dette à long terme	57 828	71 836
Amortissement des subventions reportées	12 716	14 949
	<u>120 748</u>	<u>130 310</u>
Déduire		
Dispositions d'immobilisations	8 172	—
Amortissement des immobilisations	58 247	61 906
Réduction des créances à long terme	11 164	25 491
Émission de dettes à long terme		
activités d'investissement	60 000	21 338
activités financières	—	20 662
Dette en cours de refinancement	660	—
	<u>138 243</u>	<u>129 397</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>428 301</u>	<u>445 796</u>

État de l'évolution de la situation financière

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités de fonctionnement		
Excédent	15 962	9 134
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités		
Affectation de l'excédent de l'exercice précédent	(9 134)	(6 487)
Virement aux fonds réservés	1 400	1 100
	<u>8 228</u>	<u>3 747</u>
Éléments n'affectant pas le fonctionnement		
Transfert à l'état des activités d'investissement	2 505	5 614
Remboursement de la dette à long terme	20 262	25 966
Virement aux fonds réservés	40 907	37 557
	<u>71 902</u>	<u>72 884</u>
Variation nette des éléments hors caisse		
Subventions et contributions à recevoir	(11 299)	3 512
Autres débiteurs	1 505	(17 341)
Financement à recevoir	(660)	10 570
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	1 498	645
Créditeurs et frais courus	4 372	(6 276)
Montants à pourvoir dans le futur	2 304	2 117
	<u>2 304</u>	<u>2 117</u>
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	<u>69 622</u>	<u>66 111</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(50 204)	(43 525)
Frais reportés	(6 908)	(3 286)
Acquisitions de placements affectés	(38 562)	(4 967)
	<u>(95 674)</u>	<u>(51 778)</u>
Liquidités utilisées des activités d'investissement	<u>(95 674)</u>	<u>(51 778)</u>
Activités de financement		
Émission de dette à long terme	60 000	42 000
Remboursement de la dette à long terme	(57 828)	(61 697)
Portion des émissions affectées au refinancement	—	(20 662)
Subventions, contributions et autres liées aux activités d'investissement	3 595	4 131
Revenus de placements du fonds d'amortissement	5 628	5 037
	<u>11 395</u>	<u>(31 191)</u>
Liquidités provenant (utilisées) des activités de financement	<u>11 395</u>	<u>(31 191)</u>
Diminution des liquidités	(14 657)	(16 858)
Situation des liquidités au début	(17 037)	(179)
Situation des liquidités à la fin	<u>(31 694)</u>	<u>(17 037)</u>

Les liquidités sont composées de l'encaisse, des acceptations bancaires, des certificats de dépôt, des placements affectés et des emprunts temporaires.



Notes complémentaires

au 31 décembre 2001

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (ci-après la Société), est constituée en vertu de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal et a pour responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun, principalement dans les 28 municipalités du territoire de l'île de Montréal.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes comptables

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le Manuel de présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

États financiers cumulés

Les états financiers de la Société sont présentés sur une base cumulative de façon à représenter l'ensemble de ses activités et transactions sans égard à sa structure comptable.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférents. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Revenus et dépenses

La Société utilise la méthode de la comptabilité d'exercice selon laquelle les revenus et les dépenses sont comptabilisés de façon brute à l'exercice au cours duquel ont lieu les transactions ou les faits. Les dépenses reliées aux Régimes de retraite des employés, quant à elles, sont enregistrées sur base de caisse.

Stocks de fournitures et de pièces de rechange

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement.

Fonds réservés

Fonds d'amortissement

Ce fonds sert à accumuler des sommes pour rembourser certaines dettes à long terme.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement dont la limite fixée a été établie à 7 000 000 \$ sert à l'acquisition de dépenses en immobilisations. Les sommes utilisées devront être remboursées sur une période maximale de 5 ans.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Terrains	40 ans
Immeubles	40 ans
Réseau initial et les prolongements du métro	40 et 100 ans
Améliorations aux infrastructures du métro	25, 40 et 100 ans
Infrastructures locales	20 et 40 ans
Infrastructures régionales	20 et 40 ans
Matériel roulant - autobus	16 ans
Matériel roulant - minibus	5 ans
Matériel roulant - autres	5 et 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement de bureau et logiciels	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	15 ans

La dépense d'amortissement n'est pas comptabilisée à l'état des activités financières. Cette dépense est présentée à l'état de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme.

Les subventions reportées sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. Les immobilisations sont amorties dès leur date de mise en service, sans égard à la date de fermeture du règlement d'emprunt.

Imputation du montant à pourvoir dans le futur aux activités financières

Le montant à pourvoir dans le futur pour les congés de maladie et les bénéfices de vacances accumulés avant le 1^{er} janvier 2000 est imputé à l'état des activités financières selon le plus élevé de l'amortissement linéaire sur une période de 20 ans dudit solde ou des déboursés annuels.

État du coût des services municipaux

Aucun état du coût des services municipaux n'a été présenté puisqu'il n'apportait aucune information supplémentaire au lecteur.

3. REVENUS VOYAGEURS

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
Service autobus et métro	285 317	295 319	277 947
Service de transport adapté	1 050	1 138	926
Revenus régionaux ^(a)	18 201	21 808	18 083
	<u>304 568</u>	<u>318 265</u>	<u>296 956</u>

(a) Les revenus régionaux attribuables à la Société proviennent du partage de la vente des titres de transport métropolitain.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
Immobilisations ^(a)	48 121	43 200	45 375
Service de transport adapté ^(b)	20 375	19 749	19 394
Autres	—	989	(186)
	<u>68 496</u>	<u>63 938</u>	<u>64 583</u>

a) Programme d'aide au transport en commun :

En vertu du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières, la Société est éligible à des subventions relatives aux dépenses admissibles (achat d'autobus, construction d'immeubles, rénovation des stations de métro, rénovation de voitures de métro et autres dépenses spécifiques) qu'elle a encourues au cours de l'exercice 2001 à des taux variant de 50 % à 75 %.

Ces subventions sont versées sous la forme d'une contribution au service de la dette ou d'un paiement au comptant, selon les modalités prévues au programme d'aide et aux ententes particulières.

b) Transport adapté aux personnes handicapées :

En vertu des pouvoirs que confère au ministre des Transports l'arrêté en Conseil 2071-79, la Société est éligible à une subvention égale à 75 % des coûts encourus du service de transport adapté jugés admissibles par le ministre des Transports et préalablement approuvés par celui-ci.

5. CONTRIBUTIONS DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
Reliée aux déplacements sur le réseau du métro ^(a)	41 600	39 047	41 800
Reliée aux déplacements sur les lignes d'autobus métropolitaines ^(a)	6 600	5 841	6 102
Reliée aux équipements et infrastructures ^(b)	1 695	1 765	2 532
	<u>49 895</u>	<u>46 653</u>	<u>50 434</u>
Financement de la dette - trains de banlieue ^(c)	14 842	15 063	15 799
	<u>64 737</u>	<u>61 716</u>	<u>66 233</u>

a) Autobus et métro :

La société reçoit de l'Agence une aide pour les déplacements effectués sur le réseau de transport métropolitain par métro et par autobus. En 2001, en raison des ressources financières restreintes de celle-ci, l'Agence a dû plafonner l'aide métropolitaine représentant un manque à gagner de l'ordre de 3 500 000 \$ pour la Société.

b) Équipements et infrastructures régionaux :

L'Agence doit acquérir de la Société les équipements et les infrastructures nécessaires au réseau de transport métropolitain par autobus. Au 31 décembre 2001, le contrat précisant la date et les modalités de transfert de ces actifs n'est pas signé. Malgré ce transfert de propriété éventuel, la Société demeure responsable du service de la dette afférent au financement de ces biens. Cependant, l'Agence rembourse à la Société les coûts d'exploitation de ceux-ci et le service de la dette, déduction faite de toute subvention gouvernementale.

c) Trains de banlieue :

Depuis le 1^{er} janvier 1996, l'Agence succède aux droits et obligations de la Société à l'égard du réseau de trains de banlieue.

Le matériel roulant ferroviaire et tout autre actif relié à l'exploitation du réseau de trains de banlieue sont la propriété de l'Agence. Toutefois, la Société conserve la dette à long terme afférente à ces biens. L'Agence rembourse à la Société le capital et les intérêts, et est garante, en cas de défaut, du remboursement du service de la dette relatif aux trains de banlieue.

6. CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL

L'article 50 de la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport (AMT) prescrivait à la Société et à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) de s'entendre sur le partage des coûts d'exploitation et d'immobilisations du métro reliant leur territoire respectif. Suite aux négociations, le gouvernement du Québec a adopté le 23 juin 1999 le décret 725-99 fixant la part de la STRSM pour les années 1997 à 2000 inclusivement. Au 31 décembre 2001, la Société est toujours en attente de la signature d'une nouvelle entente de partage. La contribution de l'exercice a été majorée en fonction de l'indice des prix à la consommation et s'élève à 1 844 040 \$ (1 802 598 \$ en 2000).

7. SERVICE DE LA DETTE ET FRAIS DE FINANCEMENT

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
Frais de financement			
à court terme	4 810	4 303	4 033
attribués aux règlements d'emprunt	(3 310)	(2 856)	(2 337)
	<u>1 500</u>	<u>1 447</u>	<u>1 696</u>
Service de la dette - intérêts	<u>36 281</u>	<u>32 367</u>	<u>36 381</u>
	<u><u>37 781</u></u>	<u><u>33 814</u></u>	<u><u>38 077</u></u>

8. REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
Remboursement en capital			
à même les activités financières	24 995	20 262	25 966
à même le fonds d'amortissement	—	37 566	35 731
	<u>24 995</u>	<u>57 828</u>	<u>61 697</u>

9. TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
Revenus spécifiques			
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport relativement aux rénovations des stations de métro	—	—	1 411
Subvention relative à l'implantation des autobus à plancher surbaissé	—	480	1 767
Produit de disposition d'un immeuble	—	800	900
Produit de disposition d'autobus	—	111	—
Transfert des actifs du métro selon les exigences légales	—	2 204	53
	<u>—</u>	<u>3 595</u>	<u>4 131</u>
Revenus généraux			
Service autobus et métro	2 200	2 212	4 090
Service de transport adapté	1 628	131	1 524
Maintien des actifs	—	162	—
	<u>3 828</u>	<u>2 505</u>	<u>5 614</u>
	<u><u>3 828</u></u>	<u><u>6 100</u></u>	<u><u>9 745</u></u>

10. ACTIVITÉS ACCESSOIRES

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Prolongement du métro		
Revenus	3 992	1 211
Dépenses	(3 481)	(1 367)
	<u>511</u>	<u>(156)</u>
Autres projets		
Revenus	928	823
Dépenses	(908)	(662)
	<u>20</u>	<u>161</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>531</u>	<u>5</u>

11. PLACEMENTS AFFECTÉS

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Encaisse	1 160	298
Certificat de dépôt, au coût	—	6 262
Obligations et coupons d'obligations, au coût non amorti (valeur marchande 93 360 \$, 75 297 \$ en 2000)	89 183	74 839
Intérêts à recevoir	1 049	1 024
	<u>91 392</u>	<u>82 423</u>
Portion à court terme	—	(29 593)
	<u>91 392</u>	<u>52 830</u>

12. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Immobilisations	4 244	2 165
Service de transport adapté	6 419	6 307
Autres	2 835	2 937
	<u>13 498</u>	<u>11 409</u>

13. AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus régionaux à recevoir	7 243	3 671
Versements pour accidents de travail à récupérer	695	3 540
Réclamations de taxes aux gouvernements	1 274	996
Comptes clients généraux	8 205	8 305
Dépôt pour l'achat d'autobus	13 147	17 452
Autres	4 422	2 527
	<u>34 986</u>	<u>36 491</u>

14. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Coût	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	7 352	5 788	1 564	1 646
Immeubles	143 431	56 773	86 658	86 500
Réseau initial et les prolongements du métro	1 436 584	1 147 727	288 857	303 491
Améliorations aux infrastructures du métro	186 134	33 256	152 878	149 063
Infrastructures locales	11 702	1 674	10 028	10 359
Infrastructures régionales	11 499	4 927	6 572	7 168
Matériel roulant - autobus	492 453	232 902	259 551	261 539
Matériel roulant - minibus	7 144	5 111	2 033	2 976
Matériel roulant - autres	25 926	14 352	11 574	12 304
Améliorations locatives	7 170	4 032	3 138	3 621
Équipement de bureau et logiciels	52 824	23 076	29 748	30 317
Machinerie, outillage et équipement	58 458	19 867	38 591	42 656
Immobilisations en cours	4 763	—	4 763	530
	<u>2 445 440</u>	<u>1 549 485</u>	<u>895 955</u>	<u>912 170</u>

	2001		2000	
	Solde du début	Amortissement	Solde de fin	Solde de fin
Subventions reportées	<u>223 446</u>	<u>12 716</u>	<u>210 730</u>	<u>223 446</u>

Redressement d'immobilisations

Le redressement d'immobilisations présenté à l'état de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme est composé d'immobilisations acquises au cours d'exercices antérieurs qui ont été capitalisées au cours de l'exercice 2000 et de changements de catégories de certaines immobilisations modifiant ainsi la durée de vie utile de celles-ci.

15. FRAIS REPORTÉS

Au cours de l'exercice 2000, la Société a entrepris un important programme de réfection des équipements fixes du métro. Ce programme a engendré des coûts de l'ordre de 10 194 183 \$ principalement pour la réalisation d'études préliminaires au projet.

Ces dépenses de nature capitalisable seront financées par règlement d'emprunt et feront l'objet d'une subvention du ministère du Transport du Québec et de l'Agence métropolitaine de transport. Le ministre du Transport du Québec n'ayant pas encore autorisé la subvention au 31 décembre 2001, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole n'a donc pas encore approuvé le règlement d'emprunt.

16. CRÉANCES À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme (note 18)		
Gouvernement du Québec	184 435	184 266
Agence métropolitaine de transport	37 043	48 376
	<u>221 478</u>	<u>232 642</u>
Tranche exigible des créances à long terme	(17 085)	(22 385)
	<u>204 393</u>	<u>210 257</u>

17. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Fournisseurs	11 858	13 519
Frais courus	2 266	2 920
Salaires et charges sociales	29 750	24 505
Congés de maladie à payer	10 494	11 775
Vacances à payer	20 759	18 163
Retenues sur contrats et dépôts de garantie	1 551	2 592
Intérêts courus	6 517	7 214
Autres	8 266	6 401
	<u>91 461</u>	<u>87 089</u>

18. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Obligations et emprunts bancaires, à des taux d'intérêt variant de 3,70 % à 9,60 % (5,00 % à 9,60 % en 2000) échéant d'avril 2002 à novembre 2011	478 402	475 570
Versements exigibles sur la dette à long terme	<u>(29 959)</u>	<u>(57 828)</u>
	<u>448 443</u>	<u>417 742</u>

La dette à long terme est constituée d'obligations et d'emprunts bancaires qui sont des obligations directes et générales des municipalités du territoire de la Société. Ces municipalités sont conjointement et solidairement responsables avec la Société du paiement des intérêts et du capital des obligations.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2002	29 959
2003	55 574
2004	130 015
2005	63 272
2006	95 611
2007 et suivants	<u>103 971</u>
Total des paiements minimums exigibles	<u>478 402</u>

La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Montants accumulés au fonds d'amortissement	<u>91 392</u>	<u>82 423</u>
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme		
Des municipalités du territoire de la CUM	165 532	160 505
Du gouvernement du Québec	184 435	184 266
De l'Agence métropolitaine de transport	37 043	48 376
	<u>387 010</u>	<u>393 147</u>
	<u>478 402</u>	<u>475 570</u>

Au 31 décembre 2001, la Société avait une dette en cours de refinancement de 660 637 \$ relativement au règlement CA-78.

19. MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Bénéfices de vacances	15 964	16 716
Congés de maladie	9 991	11 543
	<u>25 955</u>	<u>28 259</u>

La variation de 2 304 000 \$ entre le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 a été imputée à l'état des activités financières.

20. ENGAGEMENTS

a) Baux à long terme:

La Société s'est engagée d'après des baux à long terme échéant du 28 février 2003 au 31 octobre 2010 à verser une somme de 30 689 703 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 4 788 160 \$ en 2002, 4 937 011 \$ en 2003, 4 839 228 \$ en 2004, 4 765 180 \$ en 2005 et 4 342 886 \$ en 2006.

Un des baux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont la Société pourra se prévaloir en donnant un préavis d'un an de la date d'échéance.

b) Contrat d'impartition de la centrale informatique:

La Société s'est engagée à verser une somme totale de 2 317 984 \$ soit 2 139 678 \$ pour 2002 et 178 306 \$ pour 2003, pour l'impartition de sa centrale informatique.

c) Devises étrangères:

La Société s'est engagée, auprès d'une institution bancaire, à acheter pour le prochain exercice 388 440 Euros à un taux prédéterminé représentant 640 539 \$CAN. Cette entente a été négociée dans le but de protéger la Société du risque de fluctuation des devises sur le marché, compte tenu qu'un contrat avec un fournisseur est payable en partie en Euro.

d) Programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro:

La Société s'est engagée d'après un contrat avec une firme d'ingénieurs pour un montant approximatif de 21 000 000 \$ pour les exercices 2001 à 2005 afin d'établir et opérer un bureau de projets responsable de la réalisation du programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro. Au 31 décembre 2001, il restait environ 13 877 000 \$ de dépenses à venir d'ici 2005.

e) Contrat d'approvisionnement en diesel

La Société a négocié une entente avec une institution financière afin de se protéger des risques de fluctuation du prix du diesel sur le marché jusqu'au 30 novembre 2003. Cette entente permet à la Société de payer une quantité totale de 105 210 000 litres de diesel à un prix fixe, ce qui représente une somme d'environ 28 608 703 \$. Au 31 décembre 2001, il restait 98 830 000 litres de diesel à consommer d'ici la fin du contrat, pour une somme approximative de 26 873 853 \$.

21. RÉGIMES DE RETRAITE ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les Régimes de retraite de la Société sont des régimes contributifs à prestations déterminées. Des évaluations actuarielles ont été effectuées au 31 décembre 1998 afin de déterminer la valeur actualisée des prestations au prorata des années de service. Ces évaluations ont démontré des surplus de l'ordre de 297 243 000 \$. L'actif des caisses de retraite est basé sur la juste valeur où les fluctuations sont étalées sur 3 ans. Au 31 décembre 2001, l'actif des caisses de retraite et la valeur actualisée des prestations de retraite constituées n'étaient pas disponibles. À titre indicatif, ces valeurs extrapolées s'élevaient respectivement à 2 442 499 000 \$ et 2 000 561 000 \$ au 31 décembre 2000 et ne reflètent pas nécessairement l'état du surplus des régimes au 31 décembre 2001, étant donné les changements économiques survenus au cours des exercices 1999, 2000 et 2001. En 2000 et 2001, la Société n'a constaté aucune dépense à l'état des activités financières, ayant obtenu des congés de cotisation.

Au 31 décembre 2001, la Société était engagée en vertu de diverses ententes de retraite en sus des obligations découlant des Régimes de retraite ci-dessus. Ces engagements, selon une évaluation actuarielle, représentent une somme de 4 669 200 \$ et découlent principalement d'une convention de retraite mise en place pour les employés de la Société dont la rémunération annuelle excède le plafond des cotisations au Régime de retraite fixé par les autorités fiscales. La Société a provisionné un montant jugé suffisant relatif à ces engagements au 31 décembre 2001.

22. ÉVENTUALITÉS

Le total des montants réclamés par les parties demanderesse s'établit à 6 570 000 \$ (13 144 240 \$ en 2000). Ces réclamations sont constituées de recours collectifs, de causes individuelles, de blessures corporelles, de dommages matériels et de divers autres litiges. La Société a provisionné au 31 décembre 2001 un montant jugé suffisant relatif à ces réclamations.

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

a) Adoption de la Loi 24 sur les sociétés de transport en commun :

Le 21 juin 2001, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 24 sur les sociétés de transport en commun en vertu de laquelle la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal est devenue la Société de transport de Montréal et ce, à compter du 1^{er} janvier 2002. Elle demeure une entité autonome qui évolue avec la nouvelle Ville de Montréal plutôt qu'avec la Communauté urbaine de Montréal dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2001.

b) Dette à long terme

Le 9 janvier 2002, la Société a conclu une émission d'obligations au montant de 47 130 000 \$ afin de financer certains règlements d'emprunt.

24. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de 2000 ont été reclassés en fonction de la présentation des états financiers de 2001.

25. OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.



Informations complémentaires



Revenus par nature

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
REVENUS VOYAGEURS			
SERVICE AUTOBUS ET MÉTRO			
Ordinaire			
Espèces	47 080	51 091	48 518
Tickets lisière	52 554	52 930	50 714
CAM	106 435	114 927	106 381
CAM hebdo	37 325	36 927	34 439
	<u>243 394</u>	<u>255 875</u>	<u>240 052</u>
Réduit			
Espèces	3 199	3 782	3 062
Tickets lisière	9 663	8 649	8 309
CAM	24 532	23 660	21 814
CAM hebdo	1 148	1 387	1 092
	<u>38 542</u>	<u>37 478</u>	<u>34 277</u>
Cartes touristiques	548	757	961
Attribution des revenus de train de l'AMT	2 833	1 209	2 657
	<u>285 317</u>	<u>295 319</u>	<u>277 947</u>
AUTRES REVENUS			
Publicité	9 481	8 531	8 546
Location	3 046	3 148	2 912
Recouvrements	1 195	1 407	1 063
Ventes d'actifs	475	265	312
Amendes	170	250	206
Autres	463	2 711	3 797
	<u>14 830</u>	<u>16 312</u>	<u>16 836</u>

Dépenses par nature

(en milliers de dollars)

	Budget	2001	2000
DÉPENSES LIÉES À L'EXPLOITATION			
Rémunération	441 104	449 788	433 862
Biens et services			
Dépenses majeures	5 390	4 848	2 911
Énergie, taxes et permis	56 029	53 091	49 504
Services professionnels	2 413	2 697	3 534
Services techniques et autres services	18 563	18 062	16 459
Matériel et fournitures	34 105	35 790	34 242
Location	6 534	6 558	7 519
Financement des opérations	1 500	1 447	1 695
Dépenses diverses	10 934	8 464	7 183
	<u>135 468</u>	<u>130 957</u>	<u>123 047</u>
	<u>576 572</u>	<u>580 745</u>	<u>556 909</u>
DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS			
Maintien des actifs	12 000	11 681	11 271
Projets spéciaux	5 200	3 992	5 790
Service de la dette - autobus et métro	82 924	78 473	84 105
Virements au fonds de roulement	1 400	1 400	1 100
	<u>101 524</u>	<u>95 546</u>	<u>102 266</u>
SERVICE DE LA DETTE - TRAIN DE BANLIEUE	14 842	15 063	15 799
DÉPENSES IMPRÉVUES	6 096	1 024	395
ACTIVITÉS ACCESSOIRES	—	(531)	(5)
	<u>699 034</u>	<u>691 847</u>	<u>675 364</u>

Dépenses par fonctions

(en milliers de dollars)

	Budget ^(a)	2001	2000
Exploitation des réseaux			
Réseau des autobus			
Rémunération	226 176	232 348	225 011
Biens et services	19 908	21 171	20 182
	<u>246 084</u>	<u>253 519</u>	<u>245 193</u>
Réseau du métro			
Rémunération	112 895	114 045	110 504
Biens et services	14 201	13 829	13 212
	<u>127 096</u>	<u>127 874</u>	<u>123 716</u>
Transport adapté ^(b)			
Rémunération	14 851	15 011	14 203
Biens et services	10 684	9 834	10 889
	<u>25 535</u>	<u>24 845</u>	<u>25 092</u>
Énergie	51 425	49 203	45 433
	<u>450 140</u>	<u>455 441</u>	<u>439 434</u>
Services de soutien			
Gestion des ressources informationnelles et matérielles			
Rémunération	36 135	36 328	36 436
Biens et services	14 145	13 834	13 245
	<u>50 280</u>	<u>50 162</u>	<u>49 681</u>
Gestion des ressources financières et contrôle			
Rémunération	10 914	10 972	10 856
Biens et services	4 860	4 753	4 343
	<u>15 774</u>	<u>15 725</u>	<u>15 199</u>
Soutien à l'exploitation			
Rémunération	29 265	31 666	31 258
Biens et services	6 471	2 856	2 862
	<u>35 736</u>	<u>34 522</u>	<u>34 120</u>
	<u>101 790</u>	<u>100 409</u>	<u>99 000</u>
Services corporatifs			
Rémunération	4 006	4 183	4 733
Biens et services	1 692	1 606	2 435
	<u>5 698</u>	<u>5 789</u>	<u>7 168</u>

Dépenses par fonctions (suite)

(en milliers de dollars)

	Budget ^(a)	2001	2000
Maintien des actifs			
Rémunération	—	7 404	6 783
Biens et services	12 000	4 277	4 488
	<u>12 000</u>	<u>11 681</u>	<u>11 271</u>
Projets spéciaux et autres dépenses			
Rémunération	6 862	8 587	2 999
Biens et services	15 782	13 064	12 403
	<u>22 644</u>	<u>21 651</u>	<u>15 402</u>
Service de la dette et frais de financement	99 266	94 983	101 599
Dépenses imprévues	6 096	1 024	395
Activités accessoires	—	(531)	(5)
Affectations			
Remboursement du fonds de roulement	1 400	1 400	1 100
	<u>699 034</u>	<u>691 847</u>	<u>675 364</u>
(a) Budget original			
(b) Transport adapté			
Total selon dépenses par fonctions		24 845	25 092
Autres centres de responsabilité		1 529	1 419
Transfert à l'état des activités d'investissement		(131)	(1 524)
Total selon l'état des activités financières		<u>26 243</u>	<u>24 987</u>

État des activités financières redressé

(en milliers de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
REVENUS					
Voyageurs	318 265	296 956	285 145	276 098	271 512
Contribution des municipalités du territoire de la CUM	236 600	231 600	^(a) 254 600	254 600	269 600
Subventions du gouvernement du Québec	63 938	64 583	57 877	61 183	51 845
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	61 716	66 233	70 030	70 447	70 224
Contribution de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal	1 844	1 803	831	1 589	1 205
Autres revenus	16 312	16 836	14 160	14 181	11 909
	<u>698 675</u>	<u>678 011</u>	<u>682 643</u>	<u>678 098</u>	<u>676 295</u>
DÉPENSES					
Service autobus et métro	558 154	535 592	541 893	544 973	543 460
Service de transport adapté	26 374	26 511	28 655	23 387	22 045
Service de la dette et frais de financement	94 983	101 600	96 064	95 558	87 263
Dépenses imprévues	1 024	395	850	3 353	1 632
Maintien des actifs	11 843	11 271	9 232	8 628	9 091
	<u>692 378</u>	<u>675 369</u>	<u>676 694</u>	<u>675 899</u>	<u>663 491</u>
Activités accessoires	(531)	(5)	—	—	—
	<u>691 847</u>	<u>675 364</u>	<u>676 694</u>	<u>675 899</u>	<u>663 491</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	6 828	2 647	5 949	2 199	12 804
Excédent reporté de l'exercice précédent	9 134	6 487	538	21 339	8 535
	<u>15 962</u>	<u>9 134</u>	<u>6 487</u>	<u>^(a) 23 538</u>	<u>21 339</u>

(a) Contribution versée au cours de l'exercice 1999 au montant de 231,6 millions \$ plus le virement d'une portion de l'excédent de l'exercice 1998 (conformément au budget de 1999) de 23 millions \$.

(en milliers de dollars)

231 600
23 000
254 600

Analyse des projets en cours

(en milliers de dollars)

Règlement no	Autorisation date	Description	Montant autorisé	Solde au 2001-01-01
CA-31	08/06/90	Rénovation de voitures de métro	68 800	65 131
CA-50	16/03/93	Travaux de réfection de la voûte	1 287	1 270
CA-52	07/04/93	Remplacement et remise à neuf d'équipements fixes du métro	6 535	400
CA-58	16/08/93	Achat et installation de 79 escaliers mécaniques dans le métro	38 900	12 290
CA-61	16/08/93	Achat véhicules spécialisés sur rail	2 660	—
CA-67	25/05/94	Aménagement et/ou construction de terminus autobus	5 500	2 923
CA-71	08/11/94	Achat de 60 autobus urbains (1995)	22 200	19 895
CA-75	18/08/95	Diverses dépenses en immobilisations 1996	7 200	5 430
CA-78	18/12/95	Achat de 160 autobus à plancher bas (1996)	57 195	57 195
CA-80	29/04/96	Achat de 140 autobus à plancher bas (1997)	58 500	53 088
CA-81	29/04/96	Achat de 20 autobus à plancher bas (1996)	7 075	7 075
CA-82	22/05/96	Diverses dépenses en immobilisations 1996	2 700	1 235
CA-83	22/05/96	Réfection de divers bâtiments	4 220	3 045
CA-85	10/01/97	Diverses dépenses en immobilisations 1997	3 369	3 369
CA-86	14/03/97	Rénovation du métro	4 272	3 916
CA-87	14/03/97	Rénovation du métro	1 680	1 680
CA-89	01/05/97	Achat de 96 autobus à plancher bas (1998)	53 750	41 379
CA-90	10/06/97	Rénovation du métro	886	886
CA-92	16/06/97	Rénovation du métro	7 296	6 698
CA-93	16/06/97	Rénovation du métro	24 726	14 964
CA-94	16/06/97	Rénovation du métro	13 825	9 670
CA-95	16/06/97	Rénovation du métro	7 973	7 356
CA-96	16/06/97	Rénovation du métro	6 429	5 506
CA-97	04/05/98	Diverses dépenses en immobilisations 1998	4 100	2 465
CA-100	06/07/99	Diverses dépenses en immobilisations 1999	6 870	2 453
CA-101	12/07/99	Diverses dépenses en immobilisations	1 700	715
CA-102	28/05/99	Aspirateurs sur rails	1 245	—
CA-103	05/07/99	Achat de 300 autobus urbains à plancher surbaissé (2000-2002)	135 970	—
CA-104	05/01/00	Achat de récurveurs-aspirateurs et véhicules de service de moins 50 000\$	1 410	913
CA-106	10/05/00	Remplacement du système Accès et réfection pavage centre de transport St-Michel	9 265	816
CA-107	02/06/00	Diverses dépenses en immobilisations 2000	2 034	—
CA-108	02/06/00	Véhicules de service - surface	2 075	—
CA-109	15/08/00	Programme de rénovation des équipements fixes du métro	23 326	—
CA-110	29/03/01	SCAD et mise à jour des serveurs et équipement de télécommunication	3 991	—
CA-111	08/06/01	Amélioration du patrimoine immobilier	5 000	—
CA-112	12/07/01	Dépenses en immobilisations	1 980	—
CA-114	06/07/01	Véhicules de service	2 142	—
			608 086	331 763
		Immobilisations provenant des affectations - 1993	—	900
		Immobilisations provenant des affectations - 1994	—	—
		Immobilisations provenant des affectations - 1995	—	195
		Immobilisations provenant des affectations - 1998	—	77
		Immobilisations provenant des affectations - 1999	—	614
		Immobilisations à même les revenus généraux de 2001	—	—
		Fonds de roulement	—	—
		Réseau initial du métro et prolongement	—	—
			—	1 786
			608 086	333 549

Financement permanent				Dépenses				Surfinancement (sous-financement)
Financement de l'exercice	Soldes disponibles	Projets fermés	Solde au 2001-12-31	Solde au 2001-01-01	Dépenses de l'exercice	Projets fermés	Solde au 2001-12-31	
—		—	65 131	64 301	—	—	64 301	830
—	17	—	1 287	1 287	—	—	1 287	—
2 968		—	3 368	2 912	564	—	3 476	(108)
17 592		—	29 882	23 863	7 938	—	31 801	(1 919)
2 577		—	2 577	2 401	259	—	2 660	(83)
—		—	2 923	2 917	—	—	2 917	6
—		—	19 895	19 885	(8)	—	19 877	18
—		—	5 430	5 385	222	—	5 607	(177)
—		—	57 195	57 195	—	—	57 195	—
—		—	53 088	53 050	(11)	—	53 039	49
—		—	7 075	7 075	—	—	7 075	—
—		—	1 235	1 240	(1)	—	1 239	(4)
—		—	3 045	3 046	—	—	3 046	(1)
—	(632)	(2 737)	0	2 509	228	(2 737)	0	0
356		—	4 272	4 272	—	—	4 272	—
—		—	1 680	1 680	1	—	1 681	(1)
5 958		—	47 337	48 722	620	—	49 342	(2 005)
—		—	886	879	—	—	879	7
578		—	7 276	7 276	—	—	7 276	—
3 779		—	18 743	18 274	659	—	18 933	(190)
1 873		—	11 543	11 316	227	—	11 543	—
618		—	7 974	7 970	3	—	7 973	1
858		—	6 364	6 339	47	—	6 386	(22)
—		—	2 465	3 120	30	—	3 150	(685)
—		—	2 453	4 943	472	—	5 415	(2 962)
—	534	—	1 249	976	365	—	1 341	(92)
—		—	—	—	—	—	—	—
23 434		—	23 434	525	25 682	—	26 207	(2 773)
—		—	913	927	338	—	1 265	(352)
—		—	816	801	123	—	924	(108)
—		—	—	459	445	—	904	(904)
—		—	—	—	1 432	—	1 432	(1 432)
—		—	—	968	268	—	1 236	(1 236)
—		—	—	—	920	—	920	(920)
—		—	—	—	2 467	—	2 467	(2 467)
—		—	—	—	69	—	69	(69)
—		—	—	—	50	—	50	(50)
60 591	(81)	(2 737)	389 536	366 513	43 409	(2 737)	407 185	(17 649)
462	—	(1 362)	—	1 362	—	(1 362)	—	—
338	—	(338)	—	338	—	(338)	—	—
—	—	5	200	—	(5)	5	—	200
—	—	(77)	—	—	77	(77)	—	—
(165)	—	(449)	—	—	449	(449)	—	—
2 670	—	(2 670)	—	—	2 670	(2 670)	—	—
1 400	—	(1 400)	—	—	1 400	(1 400)	—	—
2 204	—	(2 204)	—	—	2 204	(2 204)	—	—
6 909	—	(8 495)	200	1 700	6 795	(8 495)	—	200
67 500	(81)	(11 232)	389 736	368 213	50 204	(11 232)	407 185	(17 449)

Dettes à long terme

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Obligations, 48 000 000 \$		
9,50 %, échéant le 5 décembre 2001	—	22 626
Obligations, 70 000 000 \$		
8,00 %, échéant le 30 septembre 2001	—	6 300
8,00 %, échéant le 30 septembre 2002	6 300	6 300
8,75 %, échéant le 30 septembre 2007 ^(c)	7 000	7 000
Obligations, 60 000 000 \$		
8,15 %, échéant le 2 juin 2003 ^(a)	18 500	18 500
Obligations, 52 000 000 \$		
7,50 %, échéant le 23 septembre 2003 ^(a)	19 550	19 550
Obligations, 50 000 000 \$		
6,90 %, échéant le 3 mars 2004 ^(a)	26 200	26 200
Obligations, 50 000 000 \$		
9,60 %, échéant le 9 décembre 2004 ^(a)	19 460	19 460
Obligations, 40 000 000 \$		
9,10 %, échéant le 12 mai 2005 ^(b)	20 195	20 195
Obligations, 30 000 000 \$		
8,40 %, échéant le 19 juillet 2005 ^(b)	11 242	11 242
Obligations, 10 500 000 \$		
6,50 %, échéant le 12 mars 2001	—	2 435
Obligations, 30 000 000 \$		
7,10 %, échéant le 18 juillet 2001	—	14 940
8,10 %, échéant le 18 juillet 2006 ^(c)	15 060	15 060
Obligations, 30 000 000 \$		
5,65 %, échéant le 5 juin 2001	—	3 400
6,00 %, échéant le 5 juin 2002	3 675	3 675
6,25 %, échéant le 5 juin 2003	2 415	2 415
6,50 %, échéant le 5 juin 2004	2 605	2 605
6,60 %, échéant le 5 juin 2005	2 815	2 815
6,75 %, échéant le 5 juin 2006	3 040	3 040
6,85 %, échéant le 5 juin 2007	3 280	3 280
Obligations, 40 000 000 \$		
5,10 %, échéant le 4 juin 2001	—	5 717
5,20 %, échéant le 4 juin 2002	6 174	6 174
5,25 %, échéant le 4 juin 2003	6 668	6 668
5,70 %, échéant le 4 juin 2008 ^(c)	11 248	11 248

Dettes à long terme (suite)

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Obligations, 35 000 000 \$		
5,00 %, échéant le 8 avril 2002 ^(a)	11 250	11 250
5,10 %, échéant le 8 avril 2004	14 745	14 745
5,40 %, échéant le 8 avril 2009 ^(c)	9 005	9 005
Obligations, 30 000 000 \$		
5,10 %, échéant le 6 août 2001	—	2 410
5,30 %, échéant le 6 août 2002	2 560	2 560
5,40 %, échéant le 6 août 2003	2 710	2 710
5,50 %, échéant le 6 août 2004	12 575	12 575
5,90 %, échéant le 6 août 2009 ^(c)	7 470	7 470
Obligations, 25 000 000 \$		
6,30 %, échéant le 16 février 2003 ^(b)	5 731	5 731
6,40 %, échéant le 16 février 2004	2 187	2 187
6,50 %, échéant le 16 février 2005	7 507	7 507
6,60 %, échéant le 16 février 2006	1 662	1 662
6,70 %, échéant le 16 février 2007	1 780	1 780
6,80 %, échéant le 16 février 2008	1 906	1 906
6,85 %, échéant le 16 février 2009	2 041	2 041
6,85 %, échéant le 16 février 2010	2 186	2 186
Obligations, 17 000 000 \$		
5,60 %, échéant le 20 décembre 2005 ^(b)	17 000	17 000
Obligations, 60 000 000 \$		
3,70 %, échéant le 15 novembre 2004 ^(c)	12 243	—
4,15 %, échéant le 15 novembre 2005	4 513	—
4,60 %, échéant le 15 novembre 2006	15 849	—
4,95 %, échéant le 15 novembre 2007	4 120	—
5,25 %, échéant le 15 novembre 2008	4 334	—
5,50 %, échéant le 15 novembre 2009	4 559	—
5,70 %, échéant le 15 novembre 2010	4 796	—
5,75 %, échéant le 15 novembre 2011	9 586	—

Dettes à long terme (suite)

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d) 8,04 %, échéant le 24 janvier 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d) 6,75 %, échéant le 9 décembre 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d) 6,09 %, échéant le 12 décembre 2007 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 40 000 000 \$ ^(d) 6,087 %, échéant le 9 décembre 2004 ^{(a) (e)}	40 000	40 000
Dettes en cours de refinancement	660	—
Total	<u>478 402</u>	<u>475 570</u>

- (a) Tranche à fonds d'amortissement déjà en cours.
- (b) Tranche pour laquelle la Société a commencé à contribuer au fonds d'amortissement au cours de l'exercice.
- (c) Tranche pour laquelle un fonds d'amortissement est prévu.
- (d) Contrat ayant fait l'objet d'une convention d'échange de devises et de taux d'intérêt. Seul le montant pour lequel la Société est ultimement responsable est indiqué comme solde en cours.
- (e) Emprunt renouvelable au gré du prêteur pour un terme additionnel de 5 ans au taux de 6,769 %, échéant le 9 décembre 2009.

Endettement total net à long terme

(en milliers de dollars)

	2001	2000	1999	1998	1997
DETTE À LONG TERME					
Obligations et emprunts bancaires	477 742	475 570	505 406	461 853	480 331
Dette en cours de refinancement	660	—	10 570	—	—
	<u>478 402</u>	<u>475 570</u>	<u>515 976</u>	<u>461 853</u>	<u>480 331</u>
Montants accumulés au fonds d'amortissement	(91 392)	(82 423)	(75 560)	(64 297)	(38 267)
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme					
Du gouvernement du Québec	(184 435)	(184 266)	(193 816)	(241 295)	(281 627)
De l'Agence métropolitaine de transport	<u>(37 043)</u>	<u>(48 376)</u>	<u>(64 317)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	<u>165 532</u>	<u>160 505</u>	<u>182 283</u>	<u>156 261</u>	<u>160 437</u>
Dépenses d'investissement à financer	18 563	36 560	28 888	69 170	32 190
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	(914)	(1 811)	(856)	(101)	(1 010)
	<u>17 649</u>	<u>34 749</u>	<u>28 032</u>	<u>69 069</u>	<u>31 180</u>
Subventions relatives aux dépenses d'investissement à financer	^(a) (5 178)	(21 192)	(12 662)	(35 599)	(14 535)
Subventions relatives à la dette en cours de refinancement	—	—	(6 505)	—	—
	<u>12 471</u>	<u>13 557</u>	<u>8 865</u>	<u>33 470</u>	<u>16 645</u>
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME	<u>178 003</u>	<u>174 062</u>	<u>191 148</u>	<u>189 731</u>	<u>177 082</u>

En 2001, le montant autorisé des règlements d'emprunt se chiffre à 608 086 \$, duquel 407 185 \$ a été dépensé. Le solde à financer de 200 901 \$ est éligible à une subvention de l'ordre de 100 952 \$.

- (a) Ce montant est calculé sur les dépenses à financer en fonction des taux des subventions rattachés aux dépenses d'investissement. Toutefois, ce montant n'est pas comptabilisé aux livres de la Société puisque la subvention devient effective lorsque la dette à long terme est vraiment émise.

Échéance de la dette à long terme

(en milliers de dollars)

Obligations et billets

Années	Valeur aux livres en dollars canadiens ^(d)		
	Échéance ^(a)	À refinancer ^(b)	Échéance nette
2001	660	660	—
2002	29 959	—	29 959
2003	55 574	1 450	54 124
2004	130 015	27 891	102 124
2005	63 272	12 486	50 786
2006	95 611	18 310	77 301
2007	46 180	3 609	42 571
2008	17 488	3 202	14 286
2009	23 075	11 422	11 653
2010	6 982	—	6 982
2011	9 586	4 541	5 045
2012	—	—	—
2013	—	—	—
2014	—	—	—
2015	—	—	—
2016	—	—	—
2017	—	—	—
2018	—	—	—
2019	—	—	—
2020	—	—	—
	<u>478 402</u>	<u>83 571</u>	<u>^(c) 394 831</u>

(a) Ces montants représentent les emprunts venant à échéance durant chacune des années indiquées.

(b) Ces montants son inclus dans la colonne échéance.

(c) Du montant total de 394,831 millions \$, 91,392 millions \$ sont déjà accumulés au fonds d'amortissement en date du 31 décembre 2001 (valeur marchande de 95,569 millions \$).

(d) Aucune dette libellée en devise étrangère n'est en circulation au 31 décembre 2001.

Montants à pourvoir dans le futur

En vertu des nouvelles normes comptables entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2000, les montants à pourvoir comptabilisés à cette date peuvent être amortis de façon linéaire sur une période maximale de 20 ans à moins que les déboursés annuels soient plus élevés. Or, en 2000 et 2001, les déboursés annuels se sont avérés plus élevés que l'amortissement. À ce rythme, les montants à pourvoir seront complètement amortis en 2013 plutôt qu'en 2019.

(en milliers de dollars)

	Déboursés	Amortissement
Montants à pourvoir au 1 ^{er} janvier 2000	30 376	30 376
Le plus élevé des déboursés ou de l'amortissement		
2000	(2 463)	27 913
2001	(1 959)	25 954
2002 ^(a)	(2 211)	23 743
2003	(2 211)	21 532
2004	(2 211)	19 321
2005	(2 211)	17 110
2006	(2 211)	14 899
2007	(2 211)	12 688
2008	(2 211)	10 477
2009	(2 211)	8 266
2010	(2 211)	6 055
2011	(2 211)	3 844
2012	(2 211)	1 633
2013	(1 633)	—
2014	—	(1 519)
2015	—	(1 519)
2016	—	(1 519)
2017	—	(1 519)
2018	—	(1 519)
2019	—	(1 515)
	<u>(30 376)</u>	<u>(30 376)</u>

(a) Ce montant a été établi en faisant la moyenne des déboursés 2000 et 2001



Ratios financiers

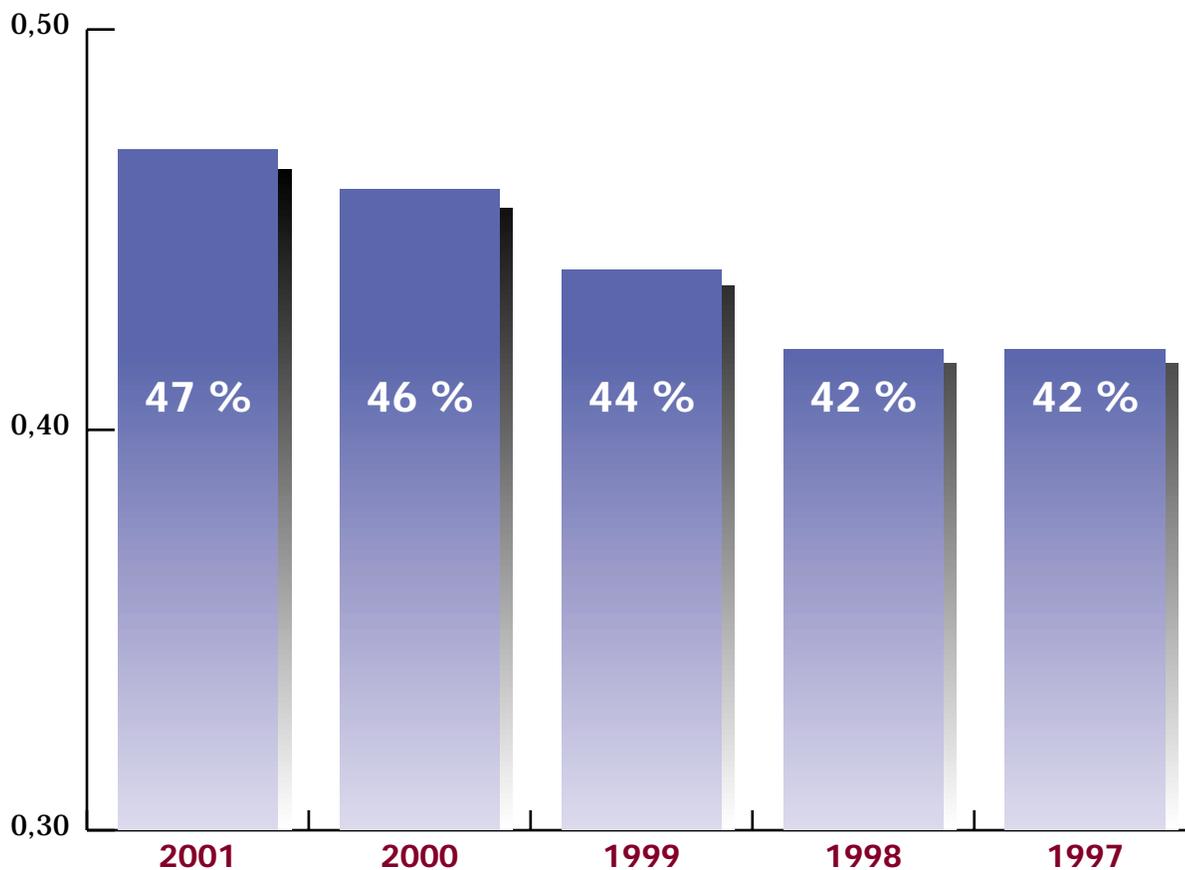
Bien que le respect du budget constitue pour la STCUM un objectif financier important et un indicateur de performance révélateur, ce dernier ne peut suffire à lui seul pour évaluer la santé financière de la Société et la qualité de sa gestion.

L'évolution de la performance financière nécessite l'analyse de l'ensemble des états financiers et passe par le calcul de certains ratios financiers. Ces ratios, une fois établis, comparés dans le temps et avec ceux d'entreprises du même secteur, témoignent des décisions financières prises par la Société et permettent d'en évaluer la pertinence.

Les pages qui suivent présentent les ratios financiers suivants :

- Revenus autonomes
- Couverture des intérêts
- Fonds de roulement
- Liquidité
- Endettement à long terme

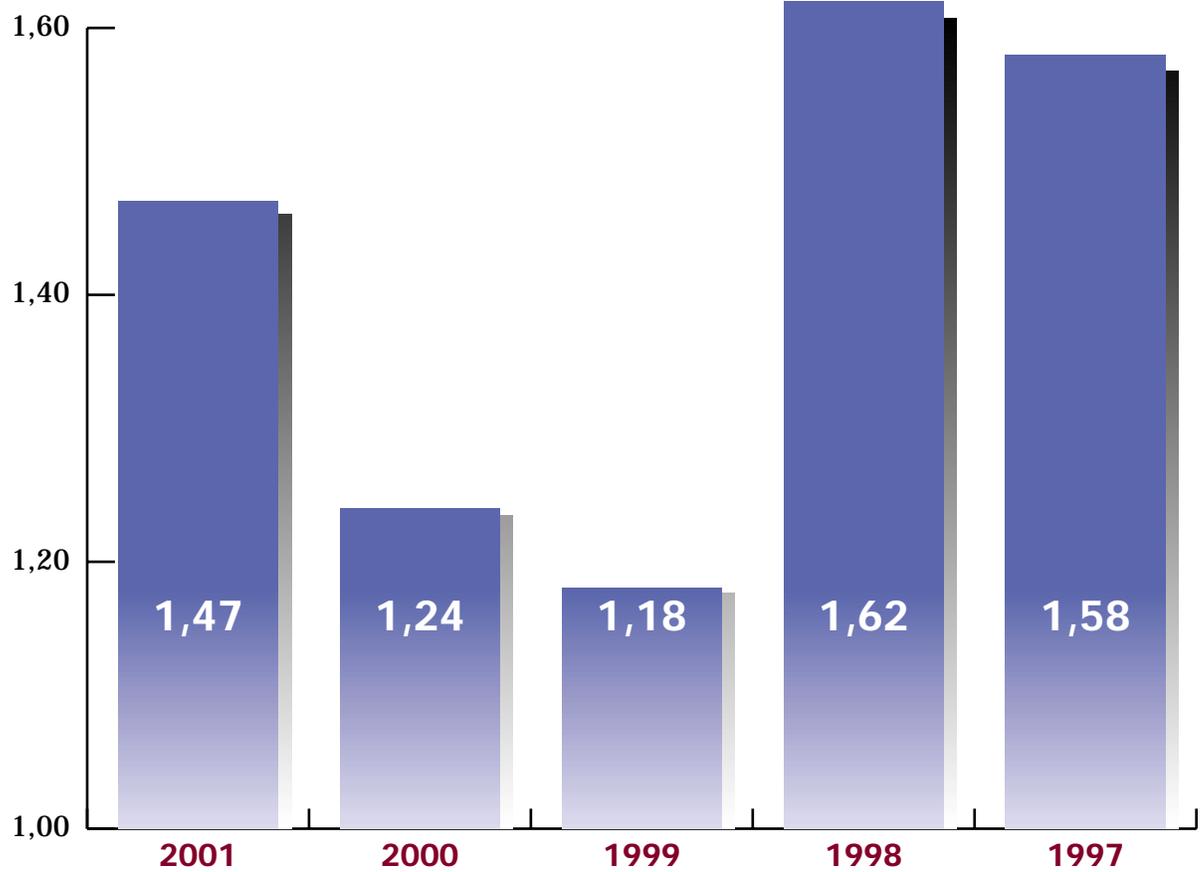
Revenus autonomes



Ce ratio permet de déterminer quelle proportion des revenus totaux sont générés directement par les opérations de la Société. Au 31 décembre 2001, 47% des revenus totaux de la STCUM étaient composés de revenus autonomes.

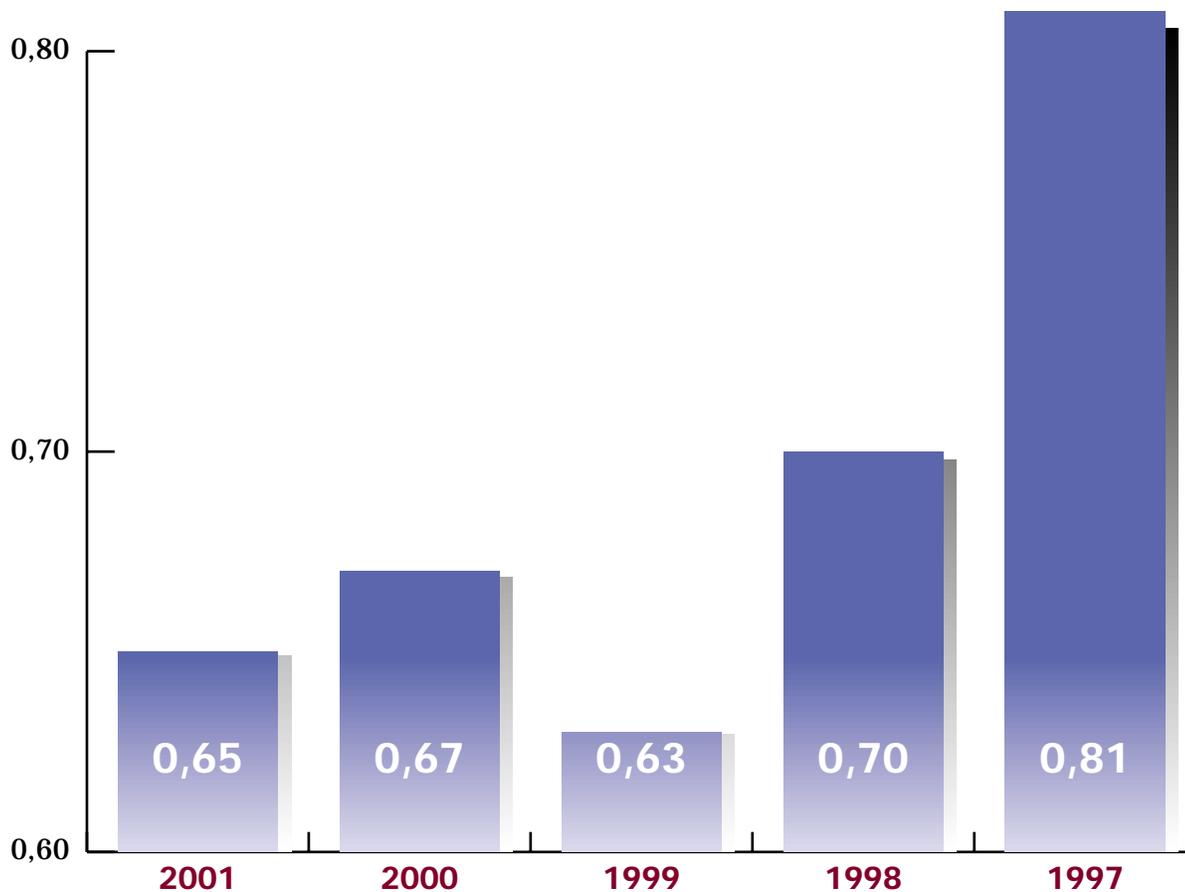
Les revenus autonomes comprennent les revenus voyageurs et les autres revenus commerciaux. L'augmentation de ce type de revenus au cours des dernières années comble la baisse de la contribution des municipalités du territoire de la CUM survenue au cours des exercices 1997 à 1999.

Couverture des intérêts



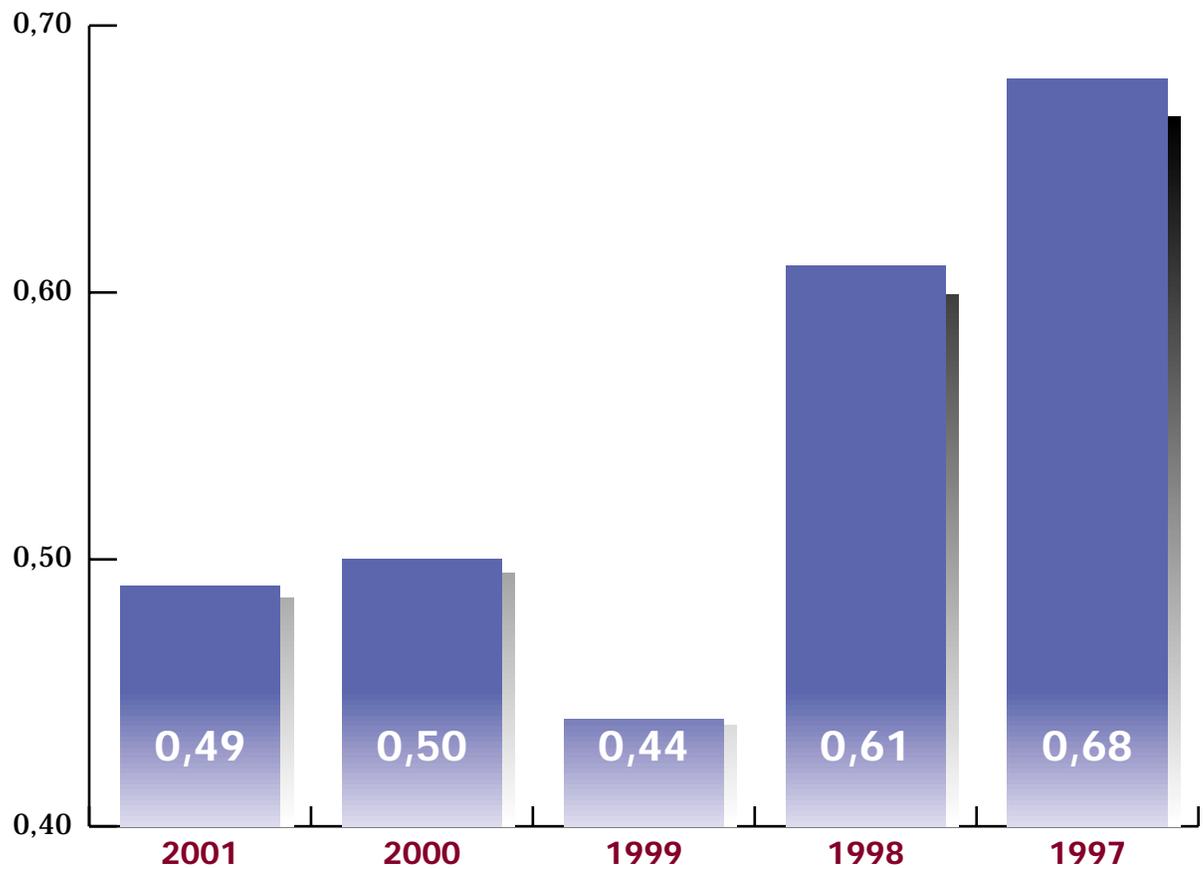
Ce ratio permet de déterminer dans quelle proportion les créanciers peuvent toucher les intérêts qui leur sont dus en regard de l'excédent calculé avant l'imputation des intérêts. Ainsi, l'excédent avant intérêts de la STCUM pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 permet de couvrir 1,47 fois la dépense d'intérêts de l'exercice.

Fonds de roulement



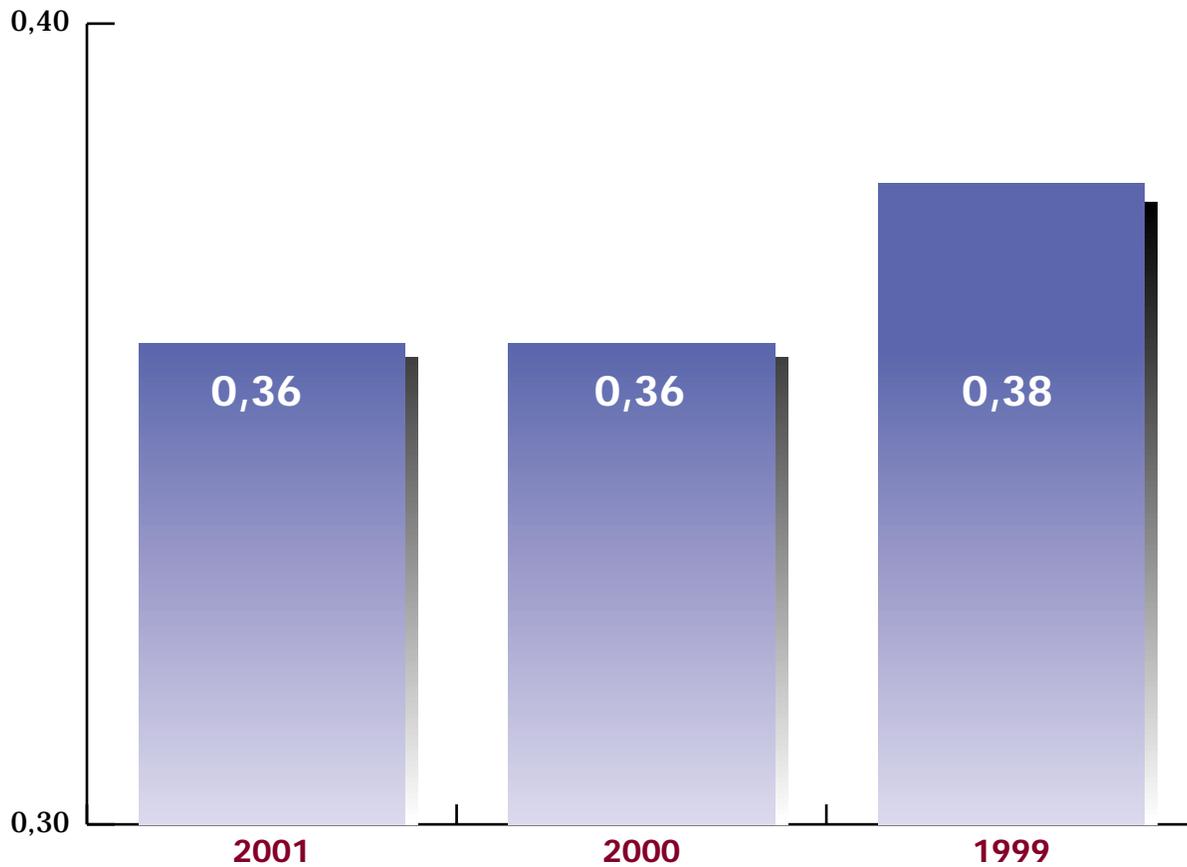
Le ratio de fonds de roulement indique la facilité avec laquelle la Société fera face à ses obligations à court terme. Ainsi, au 31 décembre 2001, la STCUM disposait de 0,65 \$ d'actif à court terme pour chaque dollar de passif à court terme. Ceci s'explique entre autres par le retard dans le financement à long terme de certaines immobilisations, comme en témoigne le financement des projets en cours de (17 449 000 \$ de sous-financement). Ce retard sera comblé au cours de 2002 (une émission de 47 130 000 \$ a d'ailleurs eu lieu le 9 janvier 2002).

Liquidité



Le ratio de liquidité découle de celui du fonds de roulement et retranche les éléments de l'actif à court terme n'ayant aucune incidence sur les liquidités. Au 31 décembre 2001, l'entreprise disposait de 0,49 \$ de liquidité pour rembourser chaque dollar de dette à court terme.

Endettement à long terme



Ce ratio indique dans quelle proportion les actifs de la Société sont financés par emprunt à long terme. Au 31 décembre 2001, seulement 36 % des actifs de la Société étaient financés à long terme.

Note: Il n'y a aucune donnée disponible pour les années 1997 et 1998, car les états financiers étaient établis selon la comptabilité par fonds.

Remerciements

L'élaboration du rapport financier 2001 est le fruit du travail d'un grand nombre d'employés du Service de la gestion des ressources financières et contrôle.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui y ont contribué, tout particulièrement la Division - gestion financière, qui est fière de vous présenter le «Rapport financier 2001».

La trésorière et directrice

*Service de la gestion des ressources
financières et contrôle*

